CONSEIL D’ECOLE ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT 16 MARS 2021

Préambule

Suite aux dernières mesures sanitaires, ce CE s’est tenu en visioconférence via Visio Agents Education. Le son a été déficient plusieurs fois pour différents interlocuteurs, le « chat » a donc été activé.

Le conseil d’école a été interrompu avant que tous les points de l’ordre du jour aient pu être abordés car la programmation de la durée de la réunion était trop courte.

(Notamment, les différentes actions menées et à venir des APE, le non-remplacement de l’infirmière qui part à la retraite en juillet prochain n’ont pu être abordés lors du Conseil.)

Personnes présentes au Conseil d’école

* M. Rat, Directeur de l’école Paul Bert élémentaire remplaçant de M. Piffard, en arrêt maladie.
* API : Constance Dadvisard, Anne-Laure Sémeril, Vesna Mihajlovic, Sabine Gontier, Mathilde Crespo, Anne-sophie Mereau, Stéphanie Pommelet, Stephane Vial, Sarah Citerons et Radia Ouanès.
* FCPE : Nicolas Callico, Fabienne Audran, Stéphanie Lombard, Emilie Dèbes, Julie Genet, Magdalena Witek
* Corps enseignant : Madame Jacob, Madame Magnat, Madame Lesprit-Maupin, Madame Claisse, Madame Garnier, Madame Maury, Madame Chiulio
* Mairie : Madame Colombel, Madame Hirtz,
* Inspection de l’Education Nationale : Madame Blanche-Barbat

L’ordre du jour est abordé comme suit :

1/ Point d’étape sur les projets pédagogiques présentés par la Ville

* Projet de Madame Claisse en CM2A autour de la Seconde Guerre Mondiale à travers la visite de 5 lieux
* Projet de Madame Garnier, CE2-CM2 : projet sur les archives sur les soldats bois-colombiens en collaboration avec des archivistes.
* Projet de Madame Maury en CE2B autour du jardinage en collaboration avec Jean-Christophe Judas, jardinier de la ville, fin connaisseur des oiseaux et des légumes anciens. Et aussi sortie à la Ferme de Gally (à confirmer).
* Projet de Madame Chulio en CE2Csur le vieux Bois-Colombes avec notamment une visite de l’Hôtel de Ville.
* Projet de M. Lopes en CM2B sur la Résistance à Bois-Colombes en collaboration avec les archives, visite au Sentier des Fusillés au Mont-Valérien.
* Projet de Madame Lefort pour la classe de CPB : initiation musicale avec 2 séances à la médiathèque et le spectacle *Oum Pa Pa !* peut-être en juin.
* Pour les CE1 : projet du permis piéton : intervention de la police municipale puis évaluation des élèves.
* Le contexte sanitaire conduit à annuler cette année plusieurs projets prévus :
* les classes de découverte. En remplacement, sont proposées des fouilles archéologiques à Châteaubleau. Est-il possible de réserver un car pour cette sortie ? Ou un projet de grande sortie ou un spectacle à l’école (à déterminer) ;
* la Semaine de la presse et des médias ;
* le projet École et Cinéma.

2/ Point sur le protocole sanitaire et la continuité pédagogique (masques, horaires décalés, isolement et continuité pédagogique en cas de fermeture)

Les niveaux ne se mélangent jamais. Quand il y a un cas Covid, l’isolement est prévu pendant 10 jours (mis à jour le 9 mars.) Les frères et sœurs doivent être en quarantaine pendant 17 jours. Globalement, les parents des élèves de Paul Bert respectent bien les consignes du protocole contre le COVID.

Quand il y a un cas COVID, les camarades de classe ne sont pas considérés comme cas contact.

Au périscolaire, les niveaux de classe sont séparés, les enfants mangent par classe et jouent avec leurs camarades de classe, en portant des masques.

La logistique à la cantine est très compliquée et rigoureuse : 3 services étalés de 11h30 à 13h45.

Mais qu’en est-il pendant les vacances ? Les élèves de différentes écoles sont mélangés mais ce ne sera pas le cas pour les vacances d’avril.

Le groupe scolaire Paul Bert est plutôt épargné par le COVID par rapport aux autres écoles de Bois-Colombes.

Une visioconférence entre Madame Blanche-Barbat, la DDEN, le président de la FCPE Bois‑Colombes et le président de l’API est prévue le 25 mars pour discuter de la possibilité d’organiser des tests salivaires sur l’ensemble du groupe Paul Bert.

Par ailleurs, la FCPE regrette de n’avoir pas reçu de réponse à sa dernière demande d’aménagement, pour les fratries, des horaires décalés induits par la mise en œuvre du protocole sanitaire. Mme Colombel objecte que des solutions ont été trouvées au cas par cas par M. Sfaxi concernant l’accueil du mercredi pour les familles qui lui en faisaient la demande et M. Rat rappelle que l’heure est plus à un renforcement du protocole sanitaire qu’à son assouplissement.

La FCPE en convient mais rappelle qu’elle a évoqué cette difficulté pour les familles dès novembre 2020 avec M. Piffard, puis Mme Blanche-Barbat, avant de réitérer sa demande en janvier 2021 auprès, notamment de Mme Colombel. Elle déplore également qu’aucune solution comparable à celles imaginées par M. Sfaxi les mercredis n’ait été trouvée pour les jours de classes.

3/ Budget investissement/équipements : TNI, ventilateurs, rideaux occultants, accès Internet, système d’alerte en cas d’intrusion (PPMS)…

Concernant les équipements, Mme Colombel rappelle que les services de la Mairie ont envoyé un questionnaire aux enseignants de l’école élémentaire Paul-Bert pour connaître le**s** besoin**s** en TNI, questionnaire que les enseignants n’ont pas reçu. Il y a actuellement 6 TNI pour 16 classes et 3 classes mobiles. Le constat est fait que les classes mobiles fonctionnent mal, tout comme la connexion Internet dans l’école.

A ce sujet, la FCPE s’inquiète du sous-équipement informatique de Paul-Bert Elémentaire en rappelant que l’usage des outils informatiques figure au programme notamment du cycle 3, ce que Mme Blanche-Barbat nuance en précisant que leur maîtrise n’est attendue qu’à la fin de la 3ème.

4/ Point sur la réhabilitation du groupe scolaire (calendrier prévisionnel)

Mmes Colombel et Hirtz, pour la Ville, précisent que l’étude de prospective démographique lancée en 2019 afin de déterminer l’évolution des effectifs scolaires à Bois-Colombes à l’horizon 2025 est entrée dans sa seconde phase.

Par ailleurs, la première étape du projetde travaux, qui devra durer 18 mois**,** consiste dans le choix de l’équipe et du projet. La seconde étape, résidant dans le choix des bâtisseurs**,** durera 24 mois. (Pour information, les travaux de l’école Pierre Joigneaux ont duré 5 ans.).

5/ Travaux : des travaux d’entretien/rénovation sont-ils prévus ? (peintures, réfection de certains sols/fenêtres)

Quant à l’entretien des locaux et équipements existants à Paul-Bert, des enseignant(e)s, rejoint(e)s par des élu(e)s de l’API et la FCPE font état des difficultés récurrentes qu’ils/elles rencontrent à obtenir l’intervention d’agents municipaux même pour la réalisation même de menus travaux (néons clignotants, etc.).

Mme Colombel estime que la diligence desdits agents n’étant pas en cause, il suffit que les demandes de l’école en ce sens soient réitérées auprès des bons interlocuteurs dans le cadre de réunions dédiées en-dehors du Conseil d’école. Elle ajoute que ce dernier ne doit pas devenir le lieu de mises en accusation des édiles et services de la Ville et que les Conseils des autres écoles de Bois-Colombes se passent tout autrement que celui de Paul-Bert Elémentaire.

La FCPE souligne que ce constat trouve peut-être son explication dans l’état dégradé de ce groupe scolaire, tandis que l’API relève que les mêmes problèmes déjà évoqués à de nombreuses reprises demeurent sans solution depuis 5 ans.

6/ Questions diverses

* *Qualité des repas*. Les élus de l’API et de la FCPE indiquent que les enfants se plaignent de l’insuffisance des portions et de la qualité aléatoire des repas qui leur sont servis.

Mme Colombel indique à ce sujet que M. Lefèvre, chef du service Restauration et Entretien ménager à la Mairie de Bois-Colombes, a adressé le 9 février aux APE un courriel auquel il n’a pas reçu de réponse, pour proposer à leurs élu(e)s un temps d’échanges sur la restauration scolaire dans la Ville et, le cas échéant, une visite de la cuisine de Paul-Bert.

L’API et la FCPE acceptent cette proposition et promettent de prendre contact prochainement avec M. Lefèvre.

* **En raison d’un temps prévisionnel de réunion trop bref, les points suivants n’ont pu être abordés en réunion.**
* *Départ en retraite de Mme LHEUREUX (remplacement ?)*
* *Remplacements (rappel des modalités)*
* *Bilan des actions API passées : spectacle et hotte de Noël*
* *Actions proposées par l’API : troc des livres et collecte de cartables*
* *Projet FCPE de collecte pour le Burkina-Faso (point ne figurant pas à l’ordre du jour, en dépit de la demande en ce sens de la FCPE, mais que M. Rat a accepté de voir abordé en réunion)*